



# CRÉER UN ORGANISME DE FORMATION EN TANT QUE FORMATEUR INDÉPENDANT

## Objectif pédagogique

- Identifier les principaux aspects juridiques de l'activité de prestataire de formation et les obligations légales qui en découlent en s'appuyant sur les articles du code du travail
- Initier vos choix en terme de structure juridique, régime fiscal, adaptés à votre situation
- Déposer votre dossier de demande de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation professionnelle continue auprès de la DREETS conformément aux attendus de l'administration
- Identifier les différents acteurs de la formation, les différents dispositifs de financement, l'obligation de certification Qualité
- Se référencer sur les différents dispositifs : CARIF (Réunion Prospective Compétences) , KAIROS, EDOF, en fonction des prestations proposées

## Débouchée de la formation

Formation permettant de lancer une activité de formateur indépendant

## PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

### M1

#### MODULE 1 : Le cadre de la formation professionnelle

- Objectifs et contenu de la formation professionnelle
- Le cadre légal : droits et obligations des organismes de formation
- Le marché de la formation professionnelle (chiffres clés, tendances...)
- L'impact de la réforme de septembre 2018
- Rôle et fonctionnement des OPCO (Opérateurs de compétences)
- La nouvelle certification Qualité à compter du 1er janvier 2022

### M2

#### MODULE 2 : Les principaux dispositifs de formation

- Plan de développement des compétences
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Projet de transition professionnelle (PTP)
- Reconversion ou promotion par alternance, dite PRO-A

### M3

#### MODULE 3 : Les différents types de structures et de statuts

- Les différents statuts du formateur
  - formateur occasionnel
  - portage salarial
  - libéral
  - auto-entrepreneur
- Choisir une structure juridique
  - entreprise individuelle
  - EURL, SARL
  - SAS, SASU, SA
  - Association loi 1901
-

## PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

**M4**

**MODULE 4 : Les démarches auprès de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)**

- Effectuer la déclaration d'activité
- Transmettre chaque année le bilan pédagogique et financier

**M5**

**MODULE 5 : Se référencer sur les différents dispositifs**

- Inscrire son offre sur le site du CARIF (Réunion Prospective Compétences) / Formanoo
- Se référencer sur le portail KAIROS de Pôle Emploi, sur le portail EDOF (Mon Compte Personnel Formation)

**M6**

**MODULE 6 : Les obligations réglementaires**

- Respecter les normes de sécurité
- Etablir un règlement intérieur
- Le contrat de sous traitance
- Le contrôle de la formation professionnelle

**M7**

**MODULE 7 : Les aspects financiers et comptables**

- Le régime fiscal des prestataires de formation (TVA)
- Les règles comptables à respecter

# CRÉER UN ORGANISME DE FORMATION EN TANT QUE FORMATEUR INDÉPENDANT

## PUBLIC



Cette formation s'adresse à des formateurs en phase de création de leur activité et souhaitant avoir une connaissance globale du secteur de la formation leur permettant de lancer efficacement leur projet.

## DURÉE



7 heures

## LIEU



En présentiel ou en distanciel

## VALIDATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES



Oui

## SUITE DE PARCOURS ET ÉQUIVALENCE



Aucun.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Formation / action
- Echange collectif et partage d'expérience
- Apports théoriques
- Mise en œuvre concrète sur le dossier de chaque participant

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION



- Évaluation formative des savoirs et savoir-faire en cours de formation et à l'issue des séances

## QUALIFICATION DES FORMATEURS



Formateur présentant une expérience avérée dans la formation

## PRÉREQUIS



Exercer ou exercer prochainement le métier de formateur.rice

## EFFECTIF



De 1 à 10 personnes

## MONTANT



Sur devis  
Plan de développement des compétences,  
OPCO  
Pole Emploi

## ACCESSIBILITE



Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre service Formations afin de construire des conditions de prise en charge adaptées.

## DÉLAI ET MODALITÉS D'ACCÈS



La durée estimée entre la demande et le début de la formation varie selon les modalités de financement : temps de traitement du dossier pour les prises en charges, délai de rétractation pour les particuliers. Nous contacter pour recevoir un dossier d'inscription ou un devis.

## DIPLOMES / CERTIFICATS DÉLIVRÉS



Une attestation de formation sera transmise à l'issue de la formation à chaque apprenant.

## INDICATEUR DE RÉSULTATS



Retrouvez tous nos indicateurs de résultats sur notre site internet [www.augeo.re](http://www.augeo.re)